

CENTRE de LOISIRS



Mercredi 30 Novembre 1988

N° 157

COMITE "ENFANCE"

JEUDI 8 DECEMBRE 1988, A 20 H 30

AU CENTRE DE BEL-AIR

Le prix de journée au Centre de loisirs est actuellement de 28 F. A ce prix, s'ajoute une participation supplémentaire des parents lors d'animations exceptionnelles ou de sorties à l'extérieur. La réunion du 8 Décembre portera sur la proposition d'inclure cette participation supplémentaire dans le prix de journée.

L'intérêt majeur de cette proposition est de donner la possibilité à un maximum d'enfants de participer à ces temps forts, le coût de l'animation étant dès lors compris dans le prix de journée.

Cette proposition n'entrera en vigueur, si elle est retenue, qu'en Septembre 1989. Cette réunion est importante, la décision devant être prise collectivement.

Elle permettra également aux parents et à l'équipe d'animation d'échanger sur le fonctionnement du Centre de loisirs et sur des aménagements qui peuvent être étudiés dans le cadre de son développement. Le Centre existe d'abord par la présence des enfants et par les propositions que les parents peuvent faire quant à l'amélioration du service.

Les parents qui souhaitent voir leurs enfants fréquenter le Centre de loisirs durant les vacances de Noël sont invités à les inscrire soit au cours de cette réunion, soit au Centre le Mercredi.

Voir au dos le programme
du mois de Décembre



L'U.S.V. PATINS A ROULETTES organise un

R A P P E L

THÉ DANSANT

Le Dimanche 4 Décembre 1988
de 15 h à 19 h

Salle des Fêtes de La Chalotais
avec l'orchestre "ARCHIBAL"

Entrée : 20 F
(gratuit pour les
enfants)